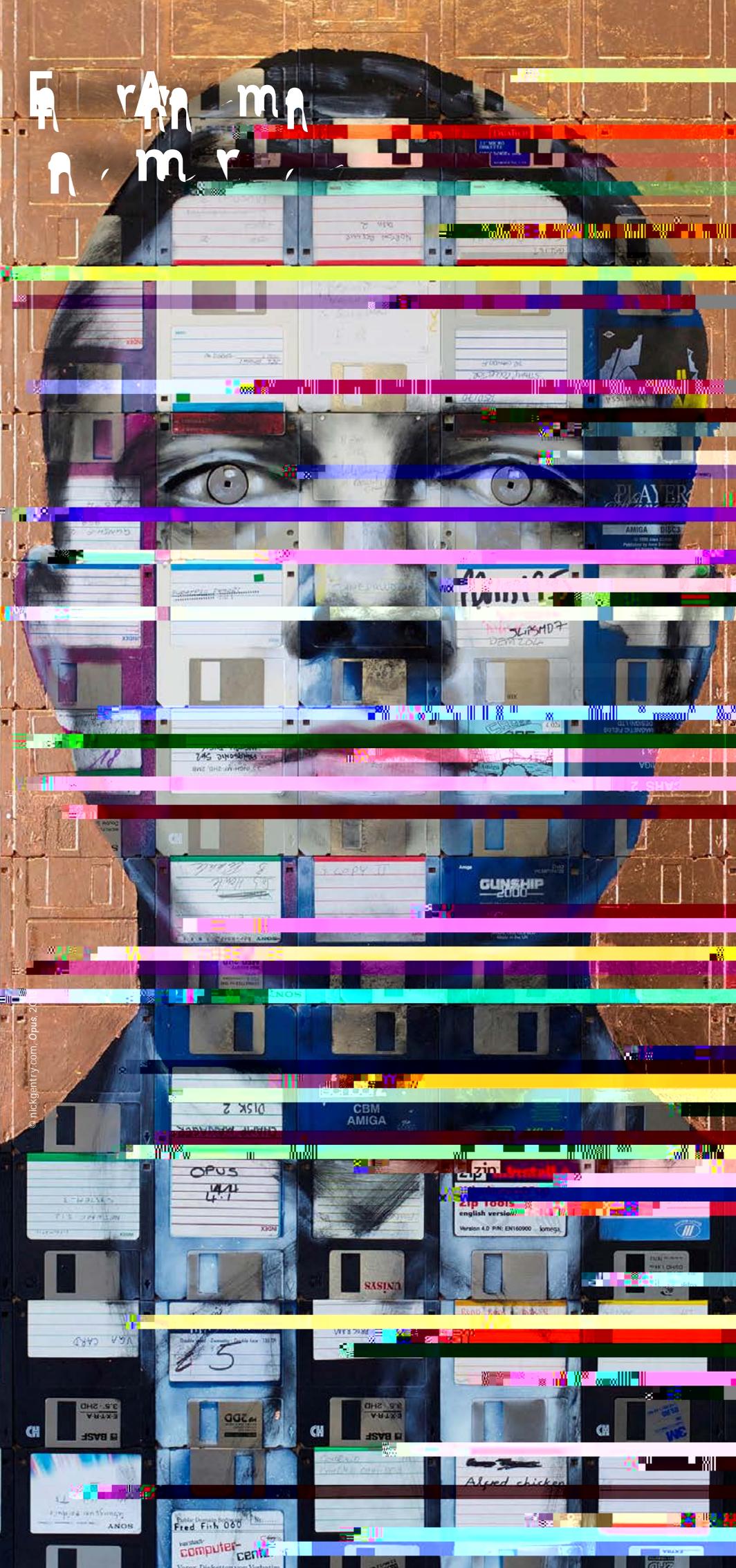


Erasmus  
nummer



La Commission européenne a adopté le règlement sur l'IA en mai 2024, établissant un cadre réglementaire pour l'IA. Le règlement vise à protéger les droits fondamentaux, à promouvoir l'innovation et à garantir la sécurité et la résilience des systèmes d'IA. Il s'applique à toutes les nouvelles technologies, y compris l'IA générative. Le règlement est divisé en quatre niveaux de risque, allant de l'IA à faible risque à l'IA à haut risque. Les systèmes d'IA à haut risque sont soumis à des exigences strictes, notamment en matière de transparence, de responsabilité et de sécurité. Le règlement prévoit également des sanctions pour les infractions.

... La Commission européenne est technologiquement neutre. Ses objectifs et principes directeurs s'appliquent à toutes les nouvelles technologies, y compris l'intelligence artificielle.

... La Commission européenne...

.....

L'économie créative est de plus en plus numérique. Les industries culturelles et créatives sont aujourd'hui

→ AL E  
L E N I O N N E M E N T N U M É R I Q U E C R É A T I F  
A E C L A C O N T E N T I O N D E

Mr. ... A  
... m r

.....

A r ,  
A r :



Une feuille de route pour la mise en œuvre de la Convention dans l'environnement numérique a été adoptée par les Parties à la Convention. Elle fournit un plan d'action qui appelle les gouvernements et les entreprises.

## CON AC

Entité de la diversité des expressions culturelles

Secteur de la culture – UNESCO

1, Place de Fontenay

75006 Paris, France

[Convention2005@unesco.org](mailto:Convention2005@unesco.org)

[fr.unesco.org/creativity/](http://fr.unesco.org/creativity/)

Suivez-nous : #supportcreativity